

Nom prénom :
Grade :
Fonction :
Etablissement

A l'attention de Monsieur le Recteur de l'Académie de GRENOBLE
S/c de M/Mme Chef·fe d'établissement

Objet : demande d'autorisation d'absence

Monsieur le Recteur,

Conformément aux dispositions de l'article L 215-1 du code général de la Fonction Publique définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter un congé le **vendredi 17 octobre 2025** *toute la journée, le matin, l'après midi, (supprimer mention inutile)* pour participer à un stage de formation syndicale. Ce stage se déroulera à Montmélian.

Il est organisé par la section départementale du SNES-FSU 73 sous l'égide de du Centre National de Formation de l'I.R.H.S.E.S. (Institut de Recherches Historiques sur le Syndicalisme dans les enseignements de Second degré SNES), organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au J.O.R.F. du 6 janvier 2000).

Veillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de ma considération distinguée.

A, le/09/2025

Signature